

Mandat de représentation du maître d'ouvrage

Entre les soussignés :

- **SAS DE PIERRE ET D'AZUR**

Dont le siège social est situé à CHEZ HOLIDAY GREEN, 1900 ROUTE DEPARTEMENTALE 4, 83600 FREJUS,
Immatriculée au RCS de FREJUS sous le numéro 424 812 808 R.C.S.
Représentée par M. Fabio BIANCONE, Président,

ci-après dénommé « *le Mandant* »,

Et :

- **SASU VALORCITIM**

Dont le siège social est situé à 68 RUE DES VERDIERS, 83270 SAINT-CYR-SUR-MER,
Immatriculée au RCS de TOULON sous le numéro 921 039 467 R.C.S.
Représentée par M. Fabrice MOUFLIER, Président,

ci-après dénommée « *le Mandataire* »,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet du mandat

Le Mandant confère au Mandataire le pouvoir de le représenter dans le cadre de l'opération suivante : LES ARCS / PROJET SAINT ROCH 2 / MONTAGE PERMIS AMENAGER.

Le Mandataire est autorisé à accomplir, au nom et pour le compte du Mandant, toutes démarches nécessaires à la bonne conduite de l'opération, notamment : assistance pour le montage du programme, du dossier de permis d'aménager, pour le pilotage des bureaux d'études et pour la sollicitation des démarches spécifiques (notamment demande au cas par cas / MRAE).

Article 2 – Durée

Le présent mandat prend effet à compter du 04/07/2025 et restera en vigueur jusqu'au 31 Décembre 2026, sauf révocation écrite du Mandant notifiée au Mandataire.

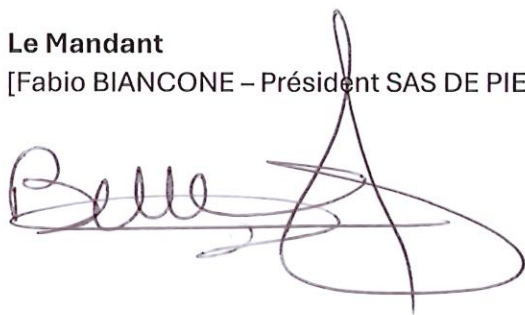
Article 3 – Acceptation du Mandataire

Le Mandataire accepte expressément le présent mandat et s'engage à agir dans l'intérêt exclusif du Mandant.

Fait à Fréjus, le 04 Juillet 2025.

Le Mandant

[Fabio BIANCONE – Président SAS DE PIERRE ET D'AZUR]



Le Mandataire

[Fabrice MOUFLIER – Président SASU VALORCITIM]

SASU VALORCITIM

68 rue des Verdiers
83270 Saint-Cyr-sur-Mer
RCS TOULON 921 039 467

